

Québec, le 26 mars 2010

Madame Nicole Lafleur
Présidente
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
800, place D'Youville, 18^e étage
Québec (Québec) G1R 5P4

Objet : Détérioration du climat de travail

Madame la Présidente,

Nous voulons par la présente vous informer d'une lettre que nous avons fait parvenir en date d'hier à Madame Courchesne, ministre de l'éducation, du loisir et des sports. La lettre avait pour but de signaler une détérioration importante du climat de travail de notre cégep, auquel nous sommes profondément attachés, ainsi que l'incapacité de notre direction à faire les gestes nécessaires pour rétablir les choses. Comme les membres de la commission que vous présidez et vous-même vous êtes intéressés à l'état des communications entre la direction de notre collège et ses employés, nous avons décidé de vous faire parvenir une copie du dossier. Afin de vous exposer clairement la situation, permettez-nous d'abord d'en situer le contexte.

L'automne dernier, le Syndicat des professeur-e-s du Collège François-Xavier-Garneau prenait l'initiative de faire analyser par deux expertes indépendantes le processus d'évaluation de l'enseignement tel qu'il se déploie au cégep. Cette démarche a été entreprise à la suite d'un long processus de représentations auprès de la direction du collège, effectuées par différents exécutifs syndicaux au fil des ans. Celles-ci portaient toutes sur le fait qu'à l'avis d'un nombre important de professeurs du collège, le processus, en plus de ne pas atteindre son objectif fondamental qui est d'améliorer la formation offerte aux étudiants, nuit à certains professeurs et qu'il en fait souffrir indûment un certain nombre d'autres. Cela avait d'ailleurs été relevé dès 2004 par un conseiller externe, embauché par la direction du collège sans que ces irritants majeurs aient reçu des correctifs adéquats.

Au mois de juin 2009, à la fin d'une journée de réflexion consacrée à ce sujet, les professeurs présents, au terme de discussions libres et ouvertes sur la question et peu importe que les résultats de leur propre évaluation se soient avérés positifs, moyens ou négatifs, convenaient que le processus mis en place par la Politique du collège et le Centre d'intervention et de recherche en évaluation du personnel enseignant (CIREPE), à qui le Collège confie le mandat de l'évaluation, n'avait pas permis d'amélioration notable de leur enseignement.

... 2

Devant le discours univoque et jovialiste de la direction du collège (« l'évaluation est perçue de façon très positive par la très grande majorité des professeurs ») propos tenus par la directrice des études en Commission des études) et leur rejet systématique des commentaires transmis par les représentants syndicaux, les membres de l'exécutif en place décidèrent donc de solliciter l'avis de personnes externes au dossier, experts reconnus en docimologie et, plus spécifiquement, en évaluation de l'enseignement. Leur mandat était simple : analyser le processus d'évaluation du personnel enseignant du régulier en vigueur au collège dans la perspective d'une finalité formative. Pour ce faire, nous leur avons remis la Politique d'évaluation du personnel enseignant; la liste de critères d'évaluation, 78 énoncés (CIREPE) ainsi que trois exemples anonymes de Rapports d'évaluation destinés aux enseignants évalués et produit par le CIREPE.

À la fin du mois de novembre, le verdict tombait, implacable : la politique d'évaluation du cégep François-Xavier-Garneau ne peut pas atteindre ses objectifs et elle peut être, dans sa forme actuelle, dommageable pour les professeurs.

Ces résultats ont été présentés à l'ensemble de la communauté collégiale au début du mois de décembre. Les professeurs furent prompts à réagir : ils proposèrent d'entrée de jeu, en réaffirmant qu'à leur avis une évaluation de l'enseignement bien faite ne peut que servir la relation pédagogique professeur-étudiant, la mise sur pied d'un comité dont le mandat serait de revoir l'ensemble du processus d'évaluation. Comme il avait été démontré que le processus actuel risquait de nuire, ils proposèrent aussi de suspendre ce dernier. Ces propositions furent présentées en Commission des études, où elles furent adoptées le 10 février dernier.

Malgré cela, depuis le mois de décembre, la position de nos directeurs est demeurée inchangée sur le sujet : ils prétendent toujours que le processus d'évaluation actuel ne pose aucun problème. Ils ont cependant admis que, au bout de cinq ans, il était peut-être temps de réviser la Politique d'évaluation du personnel enseignant au régulier et ont proposé d'ajouter un point à cet effet à leur plan de travail de l'an prochain.

Le conseil d'administration du collège a lui aussi été mis au courant de la situation en février et il a choisi de ne pas se mêler de ce qu'il considère comme de la gestion interne. Le conseil a toutefois décidé de réfléchir à la question de fond en inscrivant un point Évaluation à sa prochaine réunion afin de « rassurer les professeurs ».

Normalement, rien dans le portrait qui vient d'être dressé ne justifierait que nous nous adressions à la ministre. Il s'agit, en effet, de gestion interne, d'un différend entre la direction d'un collège et ses professeurs, un différend peut-être important mais que les protagonistes devraient tenter entre eux de régler au mieux. Malheureusement, l'attitude arrogante, chicanière et intimidante adoptée par la direction du collège empêche d'établir un dialogue respectueux dans ce dossier, et nous sommes sérieusement inquiets de voir la situation se dégrader davantage.

Il importe ici de préciser que, à ce jour, quatorze (14) départements représentants plus de la moitié des professeurs du collège se sont prononcés par vote public ou secret, et presque tous à l'unanimité, pour la suspension du processus d'évaluation actuel.

Comme vous pourrez le constater dans le dossier joint à cette lettre, la direction, en plus d'user de mille et un subterfuges pour ne pas avoir à faire face à la question, a lancé devant l'ensemble de la communauté collégiale toute une série d'attaques notamment contre la représentation syndicale, le jugement des professeurs, leur représentativité à la commission des études voire la liberté de parole.

Autre précision importante, qui explique en partie que le corps professoral soit grandement indisposé par l'attitude de sa direction : le directeur général du collège est membre fondateur et membre du conseil d'administration du CIREPE; la directrice des études, en plus d'être elle aussi membre du conseil d'administration du CIREPE, fait partie de son comité exécutif. Or, ledit CIREPE a récemment envoyé une série de mises en demeure d'une part à l'exécutif syndical comme groupe, d'autre part personnellement à chacun des officiers syndicaux. Non seulement la proximité très grande entre le CIREPE et la direction dérange et donne l'apparence marquée d'un conflit d'intérêt, mais le procureur qui signe les documents était il y a peu président du conseil d'administration du collège!

Récemment encore, alors que les propositions des professeurs sont sur la table depuis plus de quatre mois maintenant, nos administrateurs ont exigé comme préalable à ce que des discussions puissent avoir lieu que la demande de suspension soit retirée. Quand nous les avons informés que les professeurs refusaient de faire un tel geste alors que la direction n'avait montré aucun signe d'une volonté réelle de dialogue, le directeur général et la directrice des études se sont retirés de la réunion sans répondre.

Nous avons le plus grand respect pour notre collège et pour notre métier, et nous sommes fiers de contribuer à l'apprentissage et à l'épanouissement de milliers d'étudiants chaque année. Nous constatons cependant que notre direction actuelle, par son attitude de fermeture, envenime un climat de travail que l'on voudrait sain, perturbe le quotidien de ses employés, mine le travail qui se fait au collège et, de ce fait, nuit à la formation des étudiants. C'est pourquoi nous en appelons à vous, Madame la Présidente, en vous demandant d'intervenir auprès de notre direction afin d'aider à rétablir le dialogue que nos directeurs ont unilatéralement et brutalement interrompu.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Pierre Mercure
Président



Dominique Bélanger
Secrétaire-trésorier



François-C. Robidoux
Vice-président aux relations du travail



Marc Rochette
Vice-président à la pédagogie et à l'information